



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **APPEL À CANDIDATURE**

### **L'École Nationale de la Magistrature vous accompagne à la création de votre juridiction résolutive de problèmes**

#### **CONTEXTE ET OBJECTIFS**

L'École Nationale de la Magistrature (ENM), en partenariat avec la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA), porte depuis 2015 une réflexion « théorique » sur l'acculturation française du modèle anglo-saxon des « juridictions résolutive de problèmes » (JRP) et contribue à leur déclinaison pratique sur le territoire français.

Les JRP offrent une réponse intéressante avec une démarche collaborative, dans laquelle magistrats, soignants, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation et travailleurs sociaux notamment se centrent ensemble sur l'évolution du justiciable/patient, dans une approche motivationnelle, pragmatique et réhabilitatrice. Leur plus grande efficacité par rapport à l'obligation de soins, ayant été validée par la recherche internationale.

Pour la seconde année consécutive, l'ENM, en partenariat avec la MILDECA, propose à trois équipes pluridisciplinaires de les accompagner à la création de leur propre juridiction résolutive de problèmes en matière de traitement de la toxicomanie.

En lien avec le cahier des charges ici exposé ci-après, l'ENM étudiera l'ensemble des dossiers de candidature et sélectionnera, conformément aux financements octroyés par la MILDECA, une équipe en France métropolitaine et deux équipes en Outre-Mer.

#### **CALENDRIER**

- Date limite de soumission électroniques des dossiers : 19 juillet 2023 à l'adresse suivante : [saintilan.lea@gmail.com](mailto:saintilan.lea@gmail.com)
- Publication des résultats : 31 juillet 2023

\*\*\*



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **CAHIER DES CHARGES**

### **I. Composition des équipes**

La candidature doit être collective.

Vous devez constituer une équipe pluridisciplinaire - entre 8 et 20 participants – issue des champs suivants :

- Magistrature et partenaires judiciaires : magistrat (parquet, instruction, application des peines, etc.), greffier, délégué du procureur, contrôleur judiciaire, ...
- Administration pénitentiaire : DPIIP, CPIIP, ...
- Médical : médecin, addictologue, psychiatre, psychologue clinicien, infirmier, membres de l'ARS, ...
- Social : directeur et membre de CSAPA, CAARUD, ANPAA, CJC, conseiller d'insertion professionnelle, ...
- Protection judiciaire de la jeunesse : directeur, éducateur spécialisé, ...
- Avocature
- Police
- Gendarmerie

Ce listing est non exhaustif, toutefois, pour être sélectionnée, l'équipe pluridisciplinaire devra compter à minima deux magistrats, deux professionnels issus du domaine de la santé, deux professionnels issus de l'administration pénitentiaire et deux travailleurs sociaux.

Pour chaque membre de l'équipe, vous devez renseigner les informations suivantes : nom, prénom, fonction, adresse administrative, courriel et numéro de téléphone.

À noter que le soutien des chefs de juridiction sera un atout pour être sélectionné par l'ENM. Il convient donc le cas échéant de le préciser.

Enfin, il est demandé de désigner trois représentants par équipe pluridisciplinaire : un représentant magistrat, un représentant issu du domaine de la santé et un représentant issu de l'administration pénitentiaire.

### **II. Disponibilité et planification**

L'accompagnement proposé est de cinq jours, les membres de l'équipe pluridisciplinaire doivent donc s'engager à être disponibles cinq jours consécutifs.

Afin de faciliter la mise en œuvre de l'accompagnement et la logistique professionnelle et personnelle des participants, il est précisé que l'ENM et l'équipe d'intervenants se déplaceront sur site, au plus près de l'équipe accompagnée.



**GOVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



L'équipe pluridisciplinaire doit identifier deux options de date entre les mois d'octobre 2023 et mars 2024. Pour ce faire, vous devez compléter le lien Framadate ci-dessous :

<https://framadate.org/ENM-appel-a-candidature-accompagnement-JRP-Plannification>

*NB : Chacune des dates proposées concerne un lundi et signifie que vous êtes disponibles du lundi au vendredi de ladite semaine. Par ailleurs, vous répondez à ce sondage au nom de votre équipe pluridisciplinaire préalablement concertée et il convient d'indiquer le nom de votre ville comme nom de participant.*

### **III. Dossier de motivation**

En maximum 1 page, vous précisez votre motivation et l'état de vos connaissances sur la justice résolutive de problèmes. Pour cela, vous pouvez-vous aider des questions suggérées ci-après :

- 1.** Quel est l'état de vos connaissances sur la justice résolutive de problèmes ? Avez-vous déjà participé à des formations ? Avez-vous lu des articles sur le sujet, etc. ?
- 2.** Quel est l'état de vos connaissances sur l'approche médicale des addictions et sur l'accompagnement en addictologie ?
- 3.** Quel est l'état de vos connaissances sur le concept d'approche et d'entretien motivationnel ? Avez-vous déjà participé à des formations ? Avez-vous lu des articles sur le sujet, etc. ?
- 4.** Dans vos pratiques professionnelles, avez-vous identifié un lien entre passage à l'acte délinquant et conduites addictives ? Y-a-t-il un produit en particulier auquel vous êtes confronté et pour lequel les réponses que vous pouvez apporter ne vous semblent pas satisfaisante et/ou suffisante ?
- 5.** Votre équipe a-t-elle des atouts ou des besoins spécifiques ?
- 6.** Quel serait votre modèle de justice résolutive de problèmes idéal (pour qui, avec qui, pour quelles raisons, comment, etc.) ?

## **DÉPÔT DES CANDIDATURES, MODALITÉS DE SÉLECTION ET RÉTROPLANNING**

### **I. Dépôt des candidatures**

Le dossier de candidature, une fois collectivement constitué, doit être envoyé par mail à l'adresse suivante : [saintilan.lea@gmail.com](mailto:saintilan.lea@gmail.com)



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## II. Grille d'analyse et sélection des équipes

En lien avec le cahier des charges ici exposé, l'ENM étudiera l'ensemble des dossiers de candidature et sélectionnera, conformément aux financements octroyés par la MILDECA, une équipe en France métropolitaine et deux équipes en Outre-Mer.

## III. Calendrier

<b>DATE</b>	<b>ACTION À MENER</b>	<b>RESPONSABLE</b>
19 Juin 2023	Publication de l'appel à candidature	ENM
19 Juillet 2023	Date limite de dépôt électronique des dossiers de candidature	Candidat
Du 19 Juillet au le 26 juillet 2023	Optionnel – appel téléphonique pour vérification du dossier de candidature	ENM * L'ENM pourra contacter les trois représentants désignés dans le dossier de candidature ou un remplaçant selon les congés d'été (merci le cas échéant de bien veiller à transmettre les coordonnées des remplaçants pouvant être contactés).
31 Juillet 2023	Transmission des résultats	ENM

*Merci de votre intérêt*

*Pour toutes questions sur cet appel à candidature vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante :*  
[saintilan.lea@gmail.com](mailto:saintilan.lea@gmail.com)

\*\*\*